



LA COMMUNE D'UCCLE RECRUTE

un Educateur de rue (H/F) - Service de la Prévention

MISSION DU SERVICE

Le service de prévention développe des projets et actions qui visent à augmenter le sentiment de sécurité des citoyens ainsi qu'à réduire les risques criminogènes ou psychosociaux avec pour horizon final l'amélioration de la qualité de vie de chacun et de la convivialité.

VOS TÂCHES :

Vous assurez une présence en rue ;
Vous accompagnez différents publics (personnes fragilisées, SDF, jeunes, minorités, etc.) dans les démarches administratives et psychosociales liées à leurs projets ;
Vous informez, orientez et sensibilisez la population sur les possibilités d'aide et de soutien offerts par les institutions publiques (fédérales, régionales, etc.) et les partenaires ;
Vous coordonnez, organisez, soutenez et structurez des projets sociaux, culturels et sportifs ;
Vous assurez une permanence (dans un local ou un lieu-dit) ;
Vous rédigez des rapports d'accompagnement ;
Vous encodez les données des prestations.

VOTRE PROFIL :

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat (orientation éducation) ;
Vous avez un très bon sens du contact ;
Vous savez vous montrer empathique et avez un grand sens de l'écoute ;
Vous avez des capacités d'analyse, d'initiative et d'organisation ;
Vous êtes résistant au stress et très flexible ;
Vous savez faire preuve de créativité ;
Vous disposez de bonnes capacités rédactionnelles ;
Vous êtes rigoureux et respectez les échéances et les priorités ;
Vous disposez d'une connaissance active du français et du néerlandais attestée par un brevet SELOR ;
Maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, messagerie électronique, etc.).

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL:

Contrat à durée déterminée renouvelable. Entrée en fonction immédiate ;
Salaire conforme aux barèmes communaux (Niveau B1) ;
Prise en compte de l'intégralité de l'ancienneté du secteur public et de 6 ans maximum dans le secteur privé ;
Cadre de travail agréable ;
Allocation de fin d'année ;
Horaires flexibles (37h30/semaine) ;

Gratuité de l'abonnement STIB ;
Remboursement des autres frais de transports en commun à 80 % ;
Prime piéton/vélo ;
Prime de bilinguisme sur base des attestations délivrées par le SELOR ;
Nombreuses possibilités de formations ;
Divers avantages dans le cadre du service social du personnel (intervention assurance hospitalisation, ...).

INTERESSÉ(E) ?

Envoyez votre candidature (lettre de motivation et CV) par courrier à l'Administration Communale d'Uccle- Service du Personnel- A l'attention de Sylvie Duez – Directrice des Ressources humaines, Place Jean Vander Elst, 29 - 1180 Bruxelles ou par courriel à personnel@uccl.be.

Toute demande de renseignements peut être adressée par courriel à Mme Elisabeth Moens emoens@uccl.brussels en veillant à mentionner vos coordonnées complètes.